

SAISON CULTURELLE 2020- 2021

Les institutions culturelles de la Ville de Pully, comme partout en Suisse, ont dû fermer leurs portes au printemps dernier, dans l'incertitude de revoir leur public à moyen terme. Certaines ont pu rouvrir en mai sous certaines conditions, d'autres ont mis en place des programmes complètement virtuels. Désormais, elles peuvent toutes vous accueillir à nouveau et se réjouissent de vous faire découvrir leurs programmes !

Sommaire

Editorial
Saison culturelle 2020-2021
Transition écologique et énergétique
Référendum sur l'arrêté d'imposition 2020
Le Divona
La Fête des voisins 2020
Neuf balades dans l'Est lausannois
Cartes CFF journalières à Pully
Nouvelle Présidente du Conseil communal



Musée d'art de Pully
Perspectives. La collection d'art Helvetia, du 11 septembre au 6 décembre 2020

Consacrée à la collection d'art d'Helvetia, l'une des plus importantes collections d'entreprise en Suisse, *Perspectives* présente des œuvres rarement montrées et s'articule autour de quatre thématiques. Le parcours traverse les époques et les paysages, de Giovanni Giacometti à Miriam Cahn, des architectures de Rudolf Maeglin aux espaces futuristes de Thomas Huber, ainsi que les recherches géométriques de Livio Bernasconi, Rudi Reinhart ou Claudia Comte. Le dernier chapitre est consacré au portrait, avec des œuvres d'artistes et de plasticiens tels qu'Augustin Rebetez, Josse Bailly ou encore Silvia Bächli.

le théâtre soudain un homme surgit, l'air en fuite. Qui est à ses trousses ? Y a-t-il vraiment une menace ? Il pourrait faire marche arrière, retourner à sa vie. Il est encore temps. Juste une excuse à trouver : un moment de panique, une rencontre imprévue... Ou au contraire larguer les amarres, pour toujours.

Pour découvrir l'entier de la saison, jalonnée de noms connus et aimés du public de l'Octogone ([Vincent Delerm](#), [Jacques Weber](#), [François Berléand](#), [Yasmina Reza](#), [la compagnie Linga...](#)), rendez-vous sur [theatre-octogone.ch](#) !

Bibliothèque de Pully

Durant l'été, la Bibliothèque a profité de se refaire une beauté et arbore désormais une nouvelle identité visuelle sur ses vitrines et ses supports de communication. Côté médiation et activités, une jolie liste pour ce deuxième semestre 2020, avec les rendez-vous habituels ([le mercredi des petits](#), [les groupes de lecture](#), [le Prix RTS littérature ados](#), etc) et des nouveautés comme par exemple, le 3 octobre, [une initiation à l'auto-défense](#), en partenariat avec Faire face. En préambule, l'association EyesUp viendra présenter son application smartphone visant à signaler les cas de harcèlement de rue.

Le 8 octobre, ne manquez pas [«Le Culte des livres cultes»](#), une performance littéraire du collectif littéraire AJAR. Listes de titres, critiques fictives, résumés possibles, tout est bon pour donner vie à ces livres cultes occultés qu'il faudrait impérativement lire avant de mourir, s'ils existaient.

Mais d'abord, les bibliothécaires vous attendent le samedi 5 septembre dès 13h30 pour [la fête de réouverture](#) avec un atelier bricolage, un conte, un apéritif et un concert de folk-songwriting de [Yellow teeth](#). À très vite, donc !

Café-théâtre de la Voirie

La programmation de la petite salle de spectacle intimiste et populaire de Pully sera fidèle à son métissage de styles destiné à un public large et suscitant l'ouverture d'esprit ! On peut notamment noter un spectacle de danse le 1^{er} et 2 octobre, [«Rituels»](#) avec Maelia Carera et Marie Al Fajr. Deux solos, deux rituels qui revisitent les traditions dansées d'Égypte et du Moyen Orient. Ou encore [«Avant de s'envoler»](#) une comédie dramatique de Florian Zeller, du 15 au 17 octobre. Et le 26 novembre, une lecture de la correspondance entre Maurice Chappaz et Corinna Bille par Carole Epiney et Olivier Lambelet. Rendez-vous sur [theatredelavoirie.ch](#) pour découvrir tous les spectacles !

ArchéoLab

[Crime à la romaine](#) : dès le 3 octobre 2020

Avec sa nouvelle exposition, l'ArchéoLab explore le monde de l'archéo-anthropologie et des sciences criminelles. En voyageant entre passé et présent, passant de la scène de crime antique au laboratoire, vous serez amenés à repérer et analyser tous les indices qui permettront de mettre la main sur le coupable. Empreintes digitales, fibres ou encore insectes : grâce aux techniques des archéologues et de la police scientifique, chaque détail sera passé au crible. Prêts à relever le défi ? D'après un scénario original imaginé par Christine Pompei, auteure jeunesse.

L'Octogone

L'Octogone, fidèle à sa programmation explorant toutes les facettes du spectacle vivant, vous propose pièces de théâtre, danse contemporaine et concerts.

Le 30 septembre, une ouverture de saison écarlate et vibrante. La culture camouflée mais indomptable, revient avec énergie pour surprendre et mélanger les genres. [Rouge](#), une pièce de John Logan avec Niels Arestrup et Alexis Moncorge, s'articule autour du peintre américain Mark Rothko et propose un duel, celle de deux visions, dans le monde de l'art et entre générations.

Le 22 octobre, Édouard Baer viendra présenter [«Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce»](#). Dans

La montée toujours plus difficile que la descente ?

Les éditions du journal communal qui abordent le thème des finances communales sont traditionnellement celles de juin pour les comptes de l'année précédente, et de décembre pour le budget de la suivante. Cette édition revient néanmoins brièvement sur l'un des aspects sensibles de cette thématique, celui de la fiscalité, dans la perspective de la votation sur le taux d'imposition communal pour 2020. Un vote tardif, qui devait avoir lieu en mai, mais qui a dû être reporté en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Proposer une hausse du taux d'imposition communal est une décision difficile et naturellement impopulaire, que l'on ne prend qu'en dernière extrémité, après avoir examiné toutes les alternatives raisonnables.

La Municipalité en explique les raisons, de manière condensée, dans la brochure qui accompagne le matériel de vote ; une argumentation qui, sous une forme plus développée et détaillée, a été admise par la majorité des groupes politiques représentés au Conseil communal. Une bonne compréhension de la situation financière actuelle de la Ville nécessite d'appréhender la réalité complexe de la répartition des dépenses entre le canton et les communes ; un exercice plutôt fastidieux, dans le cadre d'un scrutin populaire. Le taux d'imposition communal devrait, en théorie, être ajusté au plus près des besoins financiers identifiés. Ainsi, il convient de rappeler que par deux fois récemment, ce taux a été revu à la baisse par la Municipalité, soit de deux points en 2013, lors de l'introduction d'une taxe sur les déchets, puis de deux points encore en 2016, en fonction des excellents résultats des comptes, qui ont par ailleurs permis de réduire de moitié l'endettement de la commune.

Aujourd'hui, nos finances communales demandent qu'une partie du chemin inverse soit faite, avec une proposition de hausse du taux de deux points, acceptée par le Conseil communal. Comme pour le randonneur, le chemin s'annonce plus difficile à la montée qu'à la descente, mais la situation nous impose de le parcourir.

GIL REICHEN, Syndic

LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE PAR LE DIVONA

Les amateurs de vin boivent régulièrement du Gamaret, du Garanoir ou encore du Diolinoir. Savez-vous ce qu'ont en commun ces trois cépages ? Ils ont tous été créés par la Station de recherche suisse Agroscope dans le cadre du programme de création de nouveaux cépages par hybridation entre variétés européennes qui a débuté en 1965 et se poursuit encore aujourd'hui. Dans une première phase, c'est surtout l'obtention de cépages rouges de qualité, peu sensibles à la pourriture du raisin (*Botrytis cinerea*) qui a été recherchée. De nos jours, on travaille sur des cépages qui sont multi-résistants aux maladies fongiques de la vigne. Le dernier-né, un cépage blanc légèrement aromatique, répond au doux nom de Divona, la déesse celte des sources. Il sera commercialisé à Pully à l'automne.

La résistance élevée du Divona aux champignons (les deux plus fréquents que sont le mildiou et l'oïdium) veut dire qu'il se cultive sans aucun produit chimique. Seul un traitement biologique par an est nécessaire, contre 8 à 10 traitements pour d'autres types de cépages. À Pully, le vignoble a la particularité d'être au cœur de la ville, proche de la population (le collège de Mallieu, par



exemple, est entouré de vignes). Il est donc d'autant plus important de se diriger vers une viticulture utilisant le moins possible de traitements. Cela fait cinq ans que le vigneron de la Ville, Basile Aymon, a commencé à planter du Divona, à chaque extrémité du vignoble de Péveret. La première vendange digne de ce nom a pu avoir lieu en 2019 et sera commercialisée en octobre prochain. Actuellement environ 3'500m² sont exploités en Divona à Pully. Pour continuer à planter ce cépage, deux conditions. La première, qu'il s'adapte à nos sols et notre climat, ce qui semble être tout à fait le cas. La seconde, et la plus importante : qu'il trouve son public ! Le Divona est obtenu à partir d'un croisement entre Bronner et Gamaret. C'est un vin avec un bouquet fin, aromatique et parfois assez complexe (fruits exotiques, agrumes, notes florales, notes minérales au vieillissement). L'expression aromatique peut évidemment varier selon le terroir, le millésime et les itinéraires de vinification. On pourrait le décrire plutôt comme un vin de gastronomie, qui séduira des palais curieux et sensibles à son côté naturel. Une chose est sûre : il ne ressemble à rien de ce que vous avez pu goûter !

RÉFÉRENDUM SUR L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION 2020

Le 27 septembre prochain, les Pulliérans voteront sur la décision du Conseil communal du 30 octobre 2019 d'accepter l'arrêté d'imposition amendé pour l'année 2020, c'est-à-dire de relever le taux du coefficient de l'impôt communal à 63% de l'impôt cantonal de base. La Municipalité souhaite rappeler ici quelques éléments importants.

La situation financière de notre Commune est préoccupante; elle est due à une contribution extrêmement lourde à la facture sociale cantonale, dont les règles de répartition modifiées affectent particulièrement, depuis 2019, les communes dites « à forte capacité financière » comme Pully.

Ainsi, l'équivalent de 47 points de nos impôts, soit quelque CHF 63 mio, servent uniquement à payer des charges imposées par des bases légales cantonales, sur lesquelles nous n'avons aucun moyen d'agir: facture sociale, solidarité entre communes (péréquation), réforme policière et transports publics. Cette part n'a cessé de croître ces dernières années, réduisant ainsi fortement l'autonomie financière de la Ville.

Que financent nos impôts ?

Après déduction des dépenses obligatoires qui absorbent près des ¾ de nos recettes fiscales, le solde disponible est utilisé pour financer des prestations en faveur de la population de Pully, notamment dans les domaines suivants:

- **Les prestations en faveur des enfants, de la jeunesse et des seniors:** places de jeux, transports scolaires, études surveillées, subsides pour les sorties scolaires, mobilier des classes primaires et secondaires, entretien de tous les bâtiments scolaires et des salles de gym, services médical et dentaire, Home-école des Mosses, structure d'accueil de jour de la petite enfance et mamans de jour, soutien aux quartiers solidaires, etc.
- **Les actions à caractère social et prestations diverses:** aides financières au logement, aides sociales liées à la taxe sur les déchets, transport handicap, etc.
- **La sécurité publique** (Police intercommunale, SDIS Ouest-Lavaux, Protection Civile)
- **Les activités culturelles, sportives et de loisirs:** musées, théâtres, bibliothèque, piscines, parcs et zones de loisirs, installations sportives et subventions aux sociétés locales, etc.
- **L'entretien du patrimoine communal:** gestion et entretien des forêts et des vignes, des bâtiments administratifs et locaux, entretien du réseau routier et des trottoirs (balayage et déneigement), du cimetière, des églises, etc.

Les investissements sont-ils tous nécessaires ?

Toutes les dépenses d'investissements font l'objet d'une priorisation stricte, lors d'une appréciation faite dans un premier temps par la Municipalité, mais qui doit évidemment être ensuite partagée et validée par le Conseil communal dans le cadre du processus démocratique usuel.

La liste des objets identifiés est toutefois pratiquement incompressible, soit parce qu'ils découlent d'une obligation légale, ou pour d'autres, parce que leur report impacterait lourdement les générations futures.

Contrairement à une idée répandue, nos dépenses d'investissement sont supportables et ne sont pas à l'origine de la dégradation de nos finances. Elles impactent notre budget par leur amortissement et par les intérêts des emprunts nécessaires. Cette dépense représente seulement 4% du total de nos dépenses et 11% de nos charges dites « maîtrisables ».

Repenser la facture sociale

La Ville de Pully suit avec attention les négociations en cours entre le Conseil d'Etat et l'Union des Communes Vaudoises (UCV). De plus, la Ville de Pully s'est jointe à quelques communes vaudoises qui contestent la légalité de la répartition actuelle de la facture sociale; en effet, la Constitution vaudoise prévoit explicitement que les communes décident de l'affectation de leurs recettes fiscales, ce qui n'est à l'évidence pas le cas de notre participation à la facture sociale.

La Ville de Pully doit rester attractive

Avec un taux de 63, Pully reste bien en dessous de la moyenne des communes vaudoises (69,3), notamment de Lausanne (78,5), Renens (77,0) ou encore Prilly (72,5).

Un assainissement durable de la situation financière de notre Commune résultera de la conjonction de plusieurs mesures, dont la fiscalité n'est qu'une partie. Ainsi, une attention très forte sera maintenue sur le contrôle de l'évolution des dépenses sur lesquelles nous pouvons agir sur le plan local (charges maîtrisables), ainsi que sur la priorisation de nos investissements. Par ailleurs, la vente d'une partie de notre patrimoine sans caractère stratégique sera également envisagée pour couvrir une part de nos investissements.

L'effort demandé aux contribuables est une des composantes nécessaires au maintien des conditions permettant à la Ville d'offrir des prestations de qualité à sa population.

Cartes CFF journalières à Pully

La Ville de Pully propose, au prix de CHF 45.00, des cartes journalières pour voyager durant une journée sur la plupart des lignes de train, de bus et de bateau. Elles sont en vente au Greffe municipal.

Les habitants de Pully peuvent acheter ces cartes 2 mois à l'avance. 5 jours avant leur échéance; elles peuvent être aussi vendues aux personnes n'habitant pas Pully.

Nouveau: il est possible de vérifier, en direct, leur disponibilité. Plus d'informations sur www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/sports-et-loisirs/cartes-cff

Rens.: Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, 021 721 31 11, greffe@pully.ch

Nouvelle Présidente du Conseil communal



Mme Odile Cuénoud González (photo) est la nouvelle Présidente du Conseil communal de Pully depuis le 1^{er} juillet 2020. Le 1^{er} vice-président est M. Dimitri Simos et la 2^{ème} vice-présidente est Mme Lena Lio.

Tous à l'est! Neuf balades dans l'Est lausannois

Avez-vous remarqué que de nouveaux panneaux de balisage pédestre ont fait leur apparition durant l'été à Pully? Ont-ils piqué votre curiosité? Voici leur histoire.

Le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) a conduit une étude stratégique d'évolution du paysage afin de valoriser les qualités paysagères de son territoire. Publiée en 2016, celle-ci identifie neuf axes le long desquels les quatre communes de l'Est lausannois (Pully, Belmont, Paudex et Lutry) se sont mises d'accord pour réaliser des interventions ponctuelles destinées à améliorer la visibilité et l'accessibilité de la diversité paysagère dans ce secteur.

Ce sont donc neuf itinéraires pédestres qui ont été pensés et balisés. Au gré de ces promenades thématiques, les promeneurs pourront découvrir ou redécouvrir les lieux d'intérêt emblématiques de la région et profiter, au fil du temps, de nouveaux aménagements réalisés par les communes.

Il est possible également de choisir une thématique – cours d'eau, rives du lac, bourgs et places ou sentiers champêtres – pour découvrir les multiples facettes de sa région.

Pour ce faire, un guide gratuit est dès à présent disponible dans tous les guichets communaux. Il vous accompagnera pas-à-pas, littéralement, au long de ces neuf balades, vous signalant cours d'eau, points de vue, lieux patrimoniaux ou activités.



Une inauguration officielle en présence des autorités communales des quatre communes de l'Est lausannois se tiendra, si tout va bien, le 3 octobre prochain à la Campagne Marcel de Paudex, dès 10h30.

Rens.: Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Thibaut Defois, 021 721 31 11, due@pully.ch

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – septembre 2020
Graphisme: www.enzed.ch
Tirage: 11'000 exemplaires
Comité de rédaction: G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino, J. Beaud Turin, M. Ryser
Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle
www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11
www.facebook.com/VilleddePully
Instagram: @VilleddePully

LE 18 SEPTEMBRE, C'EST LA FÊTE DES VOISINS !



La Fête des voisins est une bonne occasion de rencontrer et de faire plus ample connaissance avec vos voisins, autour d'un verre, d'un goûter ou d'un repas canadien.

Cette année, la Fête des voisins a lieu le vendredi 18 septembre. Lancez-vous dans l'organisation d'un moment convivial, que ce soit dans une cour commune, un coin de jardin ou en bas d'un immeuble!

La Ville de Pully vous soutient en proposant des « kits d'organisation » gratuits, constitués d'affiches annonçant votre fête, de cartons d'invitation à distribuer dans les boîtes aux lettres, ainsi que de quelques surprises pour agrémenter l'événement. Renseignements et inscriptions pour recevoir un kit d'organisation (nombre limité): Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, fetedesvoisins@pully.ch ou au 021 721 31 65.

Journée participative pour la transition écologique et énergétique

Samedi 7 novembre 2020 de 10h00 à 16h30, à la Grande Salle de la Maison Pulliérane

On parle de problèmes environnementaux tous les jours dans les médias. La population suisse descend fréquemment dans la rue et des milliers de citoyens signent des pétitions dans un même but: aller vers des solutions pour l'état de biodiversité et du climat. Mais comment faire dans sa commune, son quartier, à son échelle? La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des solutions et que de nombreux citoyens souhaitent les mettre en œuvre.

La Ville de Pully a été approchée par l'Association Aujourd'hui (née de l'émission de la RTS du même nom), qui propose à des collectivités publiques de Suisse romande, comme des gymnases ou des communes, des journées de réflexion ouvertes à tous, encadrées par des professionnels. Sur le mode

de l'« accélérateur citoyen », ces ateliers permettent, en un temps très court, d'aborder des thèmes inspirants comme la mobilité, l'éducation à la nature, l'énergie, la solidarité, l'agriculture, etc. Ainsi, de façon concrète et ludique, chacun peut grâce à l'initiative collective proposer des solutions dynamiques et positives.

Le but est de faire émerger ensemble les meilleures solutions adaptées au territoire pulliérane et de trouver celles et ceux qui sont désireux d'être acteur du changement en les mettant en œuvre. A vos agendas et réservez la date du samedi 7 novembre 2020! De plus amples informations seront disponibles courant octobre 2020.

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Stéphane Bonjour, Délégué à l'énergie, 021 721 31 11.

ANNULÉ